

Le libertaire

Rédaction :
Administration : Jean Girardin,
186, boulevard de la Villette, Paris (19^e)
chèque postal : Jean Girardin 1191-98

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

INTÉRÊT PUBLIC ET RÉVOLUTION

La République Argentine est un pays assez éloigné de nous pour que nous n'attachions pas l'importance qu'ils méritent aux événements actuels.

Et pourtant jamais ne s'est avéré plus exact qu'aujourd'hui l'apothéose : « Ce qui se fait chez ton voisin peut t'être d'une grande expérience ». Car il se passe des choses en Argentine qui sont susceptibles de faire réfléchir nombre d'ouvriers — surtout à cause du caractère international de la crise traversée par le mouvement ouvrier qui trouve, en Argentine, son expression la plus aiguë.

Nous avons tous lu, dans les quotidiens français, le mois dernier, des informations nous apprenant qu'une révolution avait triomphé en ce pays. Le président Irigoyen qui, depuis une dizaine d'années, faisait peser un véritable régime de terreur, qui avait livré son pays aux organismes financiers internationaux, venait d'être renversé sous la poussée populaire. Le mouvement, irrésistible, avait enfin brisé des chaînes qui pesaient sur le peuple argentin.

Un gouvernement provisoire, formé par le général Uruburu, allait rétablir la liberté dans cette nation, et le peuple allait enfin connaître une ère de bien-être qu'il avait revendiquée.

On eut bien quelques défiances en apprenant que c'était un général — c'est-à-dire un assassin professionnel — qui allait donner la liberté au prolétariat argentin. Mais, depuis, une absence quasi complète d'informations nous faisait espérer que, quelque défauts que fut le changement, il y avait une certaine amélioration des conditions populaires.

Et bien ! Il nous faut déchanter. Le gouvernement Uruburu se montre encore plus féroce, plus réacteur que le gouvernement Irigoyen. C'est le fascisme qui s'installe en maître dans cette contrée — et le peuple se trouve, une fois de plus, Gros-Jean comme devant.

La loi martiale a été proclamée, qui permet toutes les exactions, tous les étouffements, tous les crimes.

C'est ainsi que nos camarades de la Anarchia, de Buenos-Aires, publient leur numéro du 10 septembre avec cette manchette : « A notre poste, contre la dictature, malgré la loi martiale. » Mieux, devant la répression, ils sont obligés de faire envoyer la copie et tout ce qui concerne l'administration à Montevideo (Uruguay).

En même temps, cet organe publie la nouvelle suivante :

Rosario, 9 Septembre. — Alors qu'ils étaient en train d'afficher des manifestes en faveur de la grève générale contre la dictature de l'armée nationale, trois camarades furent surpris par la police qui les consigna immédiatement à la caserne de la troupe régionale. La loi martiale leur fut appliquée de suite (c'est-à-dire qu'on les fusilla séance tenante).

D'autres fusillades eurent lieu à Coroba.

Cela pourrait, à la rigueur, sembler n'être qu'un épisode comme il s'en produit tant dans les révoltes ou insurrections politiques.

Mais il se produisit un fait plus grave, et c'est là-dessus que nous voulons attirer l'attention de nos lecteurs.

Alors que les anarchistes argentins protestèrent immédiatement contre la dictature militaire, tandis que la Protesta, quotidien anarchiste, consacrait des éditoriaux à combattre les visées d'Uruburu, la Fédération Ouvrière de la République Argentine prit parti pour l'intérêt général.

Les militants de tête de cette organisation soutinrent, sinon ouvertement, du moins officieusement, l'œuvre de « rénovation » entreprise par la clique d'Uruburu.

C'est ainsi que la F. O. R. A. déclara que les anarchistes avaient une attitude contre-révolutionnaire parce qu'ils ne voulaient pas acquiescer aux mesures prises, notamment à la proclamation de la loi martiale.

Et c'est là que nous trouvons le fait qui doit spécialement nous intéresser.

Depuis une quinzaine d'années, dans le mouvement syndical, la théorie de l'intérêt général semble être devenue pour ainsi dire la panacée. La G. G. T.

Venez tous, ce soir, au meeting pour Berneri et le droit d'asile

Notre vaillant et si éprouvé camarade Berneri est à Paris depuis quelques jours. Il a obtenu, à la date du 1^{er} octobre, un sauf-conduit l'autorisant à rentrer en France afin de pouvoir préparer sa défense en vue de son procès du 15 courant.

Il n'est pas exagéré d'écrire que la décision qui sera prise à l'égard de Berneri après le procès dépendra en grande partie du résultat de ce meeting.

Il est donc indispensable que pas un lecteur de notre *Libertaire* manque le rendez-vous de ce soir. Tous, vous connaissez la pauvre existence que Berneri et sa famille mènent depuis trois années ; nous pouvons, par la puissance de cette réunion, faire reculer la police et permettre à Berneri d'arrêter sa vie de misérable errant ; lequel d'entre vous, amis lecteurs, refusera, dans ces conditions, à sortir de chez lui ce soir ?

Ainsi, c'est entendu, n'est-ce pas, nous serons tous unis, ce soir, vendredi, à 20 heures 30, salle des Sociétés Savantes.

Tous les orateurs — déjà nommés — seront présents à notre meeting. Soyons donc nombreux, très nombreux à les entendre. Démontrons à ces hommes, venus de différents horizons politiques pour nous aider à sauver Berneri, que les anarchistes savent comprendre la solidarité et la mettre en action.

LE COMITÉ DU DROIT D'ASILE.

PROPOS D'UN PARIA

J'attendais pour parler de l'élection législative du XX^e arrondissement, que la masse des électeurs prolétariens ait envoyé au parlement l'ouvrier mineur Maurice Thorez.

Classe contre classe avait écrit dans l'Humanité, le révèrend Florimond, ex-ratichon, ex-officier, quintessence vivante parmi les producteurs spoliés. Mais on a découvert qu'il fallait placer l'intérêt général au-dessus d'intérêts particuliers.

L'intérêt de la nation, de la collectivité doit passer avant l'intérêt des individus. Telle est la pétition de principe posée par des organisations dont on ne peut pas nier le caractère ouvrier (ne serait-ce que par leur composition), mais dont on peut dire qu'une longue suite de reniements les a conduits à n'être que des satellites des partis politiques.

Ici git toute la différence entre les conceptions étatiques et la conception libertaire.

Nous prétendons que toutes les entités collectives (Etat, nation, classe, etc.) n'ont aucune raison d'être en face de l'intérêt supérieur du composant des sociétés. Toute agglomération humaine n'a pour but que l'amélioration des conditions sociales, économiques et morales des individus, de chaque individu qui la compose.

L'intérêt public ne peut être formé que de la totalité des intérêts individuels, autrement la formule n'a pas d'autre raison d'être que de servir à donner la grande majorité au profit d'une minorité ambitieuse et dominatrice.

C'est pourquoi nous sommes adversaires en période révolutionnaire ou insurrectionnelle de cet intérêt général, au nom duquel on peut légitimer toutes les dictatures, tous les assassinats.

La révolution que nous voulons affirmer tous les individus de toutes les chaînes collectivistes. Nous voulons insister sur un milieu social assurant à chacun son plein épanouissement.

Aussi combatissons-nous de toutes nos forces tous ces intérêts dits supérieurs qui ne visent qu'à maintenir l'homme dans l'esclavage.

Nos camarades argentins ont raison de lutter contre la dictature actuelle, comme contre toute espèce de dictature, parce que ce n'est pas en forçant de nouvelles chaînes qu'on apprend à un peuple à se servir de la liberté.

GROUPE ANARCHISTE-COMMUNISTE
DU KREMLIN-BICETRE

Meeting de protestation

Samedi 11 octobre, à 20 h. 30

Salle de la Mairie de Kremlin-Bicêtre

POUR PONS ET BLANCO

Orateurs :

JUHEL, C. G. T. S. R.

LE PEN, Comité de Défense Sociale.

OKZAPEK, Ligue des Droits de l'Homme.

JANIER, Union Anarchiste-Communiste.

ABONNEMENTS AU "LIBERTAIRE"

FRANCE	ETRANGER
Un an 22 fr.	Un an 30 fr.
Six mois... 11	Six mois... 15
Trois mois... 5 50	Trois mois... 7 50
Chèque postal : Jean Girardin 1191-98	

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

EPSILON est arrêté

Notre camarade Ruff qui, depuis plusieurs mois, écrivait dans *Le Libertaire* sous le pseudonyme d'*Epsilon*, a été arrêté samedi matin et emmené à la Santé. A l'heure où nous écrivons, Ruff était encore au droit commun. Nous pensons que seule une question de formalité administrative a empêché son accès — qui aurait dû être immédiat — au quartier politique.

On connaît les faits qui ont motivé la condamnation de notre camarade. L'article sur le Tigre qu'il a écrit et qui, en somme, n'était qu'une page d'histoire et de l'histoire des pirouettes et facéties sanguinaires du vieux clown macabre qui n'en courut, de son vivant, comme rappel à la pudeur, qu'une balle dans le médiastin.

Mais il y a des vérités qui ne sont pas bonnes à dire, du moins sans danger, sous le règne de Tardieu, il y a des macabréités dont il ne convient pas de rappeler les planodées.

Ruff n'est pas l'homme à s'inquiéter de ce qu'il peut advenir, il écrit ce qu'il pense, et nos lecteurs ont pu apprécier dans quel style il le fait. Ayant à parler de Clemenceau, il le fit sans s'occuper de ce que les chats-fourrés pourraient lui occire pour crime de lèse-majesté. Il lui en coûta six mois de prison qui viennent d'ajouter aux nombreuses années déjà passées dans les ergastules de la III^e République.

Car Ruff, qui depuis trente années défend les idées libertaires, a eu l'occasion d'étudier et de comparer ce qui se passe dans les prisons de France.

Avant la guerre, il paya et chérément pour ses idées et pendant la tuerie, alors que tant d'autres, antimilitaristement, tournaient des obus, ou s'efforçaient, au sein de l'enfer, de sauver leur peau, Ruff était en prison. Il y retourne une fois de plus. Ce n'est pas la condamnation imbécile, administrée par des juges serviles, qui amolira sa foi en un avenir de liberté humaine.

Et tous les compagnons, ceux qui, depuis longtemps le connaissent et ceux qui n'ont lu que ses derniers écrits, seront certainement d'accord pour, à l'occasion de son arrestation, lui manifester toute leur solidarité et leur fraternelle amitié !

LE LIBERTAIRE.

A l'aide !

Nous avons expliqué, dans le dernier *Libertaire*, notre situation.

Nous avons dit que, par suite des dettes anciennes, de l'obligation (à cause de la dissolution de la Librairie des Editions Sociales) de changer de local, des frais occasionnés par le déménagement, par l'installation de notre nouveau local, nous avons été obligés d'emprunter 2.500 fr. à des camarades.

Nous sommes contraints de rembourser ces sommes au plus tôt.

Nous espérons que nos amis nous aideront à passer ce moment difficile, que tous, abonnés, lecteurs, sympathisants à notre journal, feront un effort pour nous aider.

L'hiver approche, les conférences, meetings, réunions déjà s'organisent. Il faut que « *Le Libertaire* » se sente soutenu et que sa caisse ne soit pas dégarnie.

Nous croyons pouvoir compter sur vous tous ; faites donc un effort, un grand effort.

Adresser les fonds à J. Girardin, ch. postal 1191-98, Paris, 186, boulevard de la Villette, Paris (19^e).

LA TEMPÊTE A FAIT RAGE !

par Georges BASTIEN

Cela fait d'ailleurs admirablement l'affaire des gens d'église de toutes robes et de toutes sectes, qui savent merveilleusement spéculer sur ces catastrophes et les exploiter dans leur but de domination morale.

De toute époque, deux grands courants sont disputés la possession de l'intelligence humaine.

Le premier, le religieux, le fataliste, l'abrutisseur, recherche avidement tous les malheurs frappant l'humanité pour la courir, sous le joug. L'épouvante des humains, devant les cataclysmes comme devant la mort, est mise à profit par une propagande visant au fatalisme, à la résignation et, comme conséquence, à la soumission. Si une puissance surnaturelle déchaîne sur nous les éléments, nous n'y pouvons rien, n'est-ce pas, que la supplier, la prier, nous courber devant elle, implorer son pardon, sa clémence, et comme elle est représentée ici-bas par les gens d'église, nous leur devons obéissance pour nous attirer la grâce du tout puissant souverain de la nature. Ce n'est pas plus malin que ça, vous le voyez.

Le second courant est tout autre. C'est celui qui pousse l'homme à ne pas s'incliner, mais à réagir, à étudier les phénomènes naturels, pour s'en préserver d'abord en les connaissant dans leurs origines et développements, afin de prendre toutes mesures de sauvegarde utiles et possibles, pour les dompter ensuite. C'est le courant progressif, scientifique. L'humain n'espère de secours et de protection qu'en lui-même et il agit de toutes ses forces intellectuelles et musculaires pour défendre son existence.

Le premier courant est tout autre. C'est celui qui pousse l'homme à ne pas s'incliner, mais à réagir, à étudier les phénomènes naturels, pour s'en préserver d'abord en les connaissant dans leurs origines et développements, afin de prendre toutes mesures de sauvegarde utiles et possibles, pour les dompter ensuite. C'est le courant progressif, scientifique. L'humain n'espère de secours et de protection qu'en lui-même et il agit de toutes ses forces intellectuelles et musculaires pour défendre son existence.

Le premier courant, c'est le passé ignorant et ténébreux, la stagnation, la réaction de fatalisme imbécile et résigné. Le deuxième, c'est aujourd'hui, et encore plus demain, c'est le progrès, la

La semaine dernière, une tempête s'est déchaînée sur nos régions. Les côtes de Bretagne, tout spécialement, ont été atteintes. Une centaine de bateaux de pêche coulés. Une quarantaine, peut-être davantage, de marins noyés. C'est la désolation dans cette contrée, car après le deuil viendra la misère pour les familles des malheureuses victimes.

Le gouvernement et les souscriptions rembourseront, plus ou moins, le prix des bateaux aux patrons-propriétaires.

Les familles prolétaires de la mer ne toucheront rien, ou seulement des secours dérisoires.

Elles n'auront que la satisfaction — amère et ironique — de lire sur les journaux qu'un ministre est venu sur les lieux contempler le désastre, entre deux banquets, et que des parties des discours des grands personnages officiels ont été consacrées à déplorer leur malheur.

Un point c'est tout... en attendant la prochaine catastrophe, où l'on recomencera.

Chaque cataclysme voit se dérouler le défilé des officiels, des discours et des articles. C'est tout ce qu'on fait pour les malheureux. C'est tout ce qu'on fait pour éviter le retour de pareils désastres.

Oh ! Je sais bien. On va me rétorquer que c'est la faute de la fatalité. Les pauvres humains que nous sommes ne peuvent rien contre la Fatalité. Ils n'ont qu'à subir les coups de traître de la nature, et se résigner.

Les croyants invoqueront et prioriseront leur Dieu. Les laïques parleront de fatalité. C'est aussi bête d'un côté que de l'autre. En invoquant Dieu ou Fatalité, les hommes se dispensent d'étudier et d'agir. Il n'y a rien à faire, résigner nous. Un pleur plus ou moins hypocrite sur les victimes et l'on continue à vivre comme si rien n'avait eu lieu.

Cela ressemble bougrement au : « C'est écrit ! » fataliste des musulmans.

lutte pour toujours plus de bien-être et de sécurité.

Un exemple nous le fera comprendre plus facilement et mettra cette opposition à la portée de tous les cerveaux.

Depuis que les hommes se livrent à l'élevage des animaux domestiques, pour les utilités que l'on connaît, des maladies, voire des épidémies, ont frappé le bétail. L'animal est, comme l'homme, soumis à des maux qui frappent son organisme corporel.

Jadis, quand le bétail d'un village se trouvait atteint, on priaît la divinité, puis on inculpait un malheureux ou une malheureuse de jeter le mauvais sort de pratiquer la sorcellerie, et c'était, pour le prêtre, l'occasion de se débarrasser d'un mécréant ou d'une mécréante.

L'affaire se terminait assez fréquemment par un procès et un bûcher qui s'allumait, où se tordait dans les flammes le sorcier ou la sorcière. C'était la solution trouvée par l'Eglise. Naturellement, le bétail ne s'en portait pas mieux et continuait à mourir.

Peu à peu, la médecine vétérinaire est apparue. On a étudié les maladies des animaux, les épidémies, et aujourd'hui, lorsque la fièvre aphteuse frappe une région, on prend des mesures de prophylaxie, on n'allume plus de bûchers pour rôtir une pauvre diablesse. La méthode scientifique a anéanti l'esprit de féroce passivité religieuse.

Et bien, il doit en être de même pour les catastrophes naturelles que l'on déplorera, sans rien faire d'autre pour les atténuer ni les empêcher.

Les inondations du Midi avaient été prévues et prophétisées par certains. On n'a rien fait pour prendre des mesures de préservation, pourtant trouvées et applicables. Les lacs, férus de la divinité Etat ressemblent aux autres, ils attendent tout du souverain pouvoir, et ne voient jamais rien venir.

La météorologie, ou étude des conditions atmosphériques, est une science qui se développe lentement, très lentement, faute de moyens suffisants et de l'outillage nécessaire.

Et pourtant, l'on sait très bien que la pluie, le brouillard, la grêle, le vent, la tempête, ne sont pas des phénomènes extra-naturels. On peut en déterminer plus ou moins exactement les causes et les variations.

On peut affirmer aujourd'hui, après observations à l'appui, qu'une tempête a son origine dans telles ou telles conditions atmosphériques réunies en tel endroit.

Il ne faudrait pas pousser bien longtemps cette étude pour prévoir, presque à coup sûr, la formation d'une tempête, sa force approximative, sa marche.

Il n'y aurait pour cela qu'à augmenter le nombre des observatoires, à les munir de tout ce qui est nécessaire, à multiplier les observations et expériences, à former un réseau suivi d'informations mutuelles, pour qu'en très peu d'années, l'on puisse avoir tous les renseignements utiles de prévision et prendre les mesures de sécurité qui s'imposent.

Avertis du danger, les marins bretons auraient pu rester au port. Ils seraient encore vivants, et les ministres n'auraient pas eu besoin de placer des discours sur les malheureuses victimes.

Il y a, en France, actuellement, des dizaines de milliers d'officiers ayant fait des études, dont la seule fonction sociale est d'apprendre à des soldats à marcher au pas, à faire l'exercice, à devenir des tueurs passables. Il ne faudrait pas le dixième de ces effectifs pour connaître, en dix années, les secrets atomiques et sauvegarder la vie des marins, des aviateurs, des récoltes, etc.

Les imbéciles vont rire de cette utopie. Il vaut bien mieux, n'est-ce pas, dépendre des centaines de milliards et faire tuer des millions d'hommes parce que l'archiduc d'Autriche a subi un attentat, ou qu'une équipe de milliardaires veut accaparer le pétrole. Ce n'est pas de l'utopie, cela, c'est de la réalité, et bien triste.

Avons-nous tant progressé depuis le temps où l'on allait voir brûler la vieille socire ?

Il vaut mieux être utopiste que fou furieux. C'est grâce aux utopistes que l'humanité progresse et dompte peu à peu le milieu naturel qui l'entoure, car s'il n'y avait que les imbéciles fatalistes et résignés, nous grottoirions encore au fond des cavernes préhistoriques.

GEORGES BASTIEN.

Changement d'Adresse

LE LIBERTAIRE

186, boulevard de la Villette, Paris (19^e)
(à 100 mètres de la Maison des Syndicats de la Grange-aux-Belles)

Métro: Jean-Jaurès

Au Bureau du « Libertaire » vous trouvez :

Toutes nos brochures de propagande.

Tous les journaux et revues anarchistes (en toutes langues).

Des chansons et monologues.

Des livres de Doctrines Sociales (Anarchisme, Socialisme, Syndicalisme, Coopération), Des ouvrages d'intérêt social et révolutionnaire.

Des ouvrages sur la question religieuse.

Des ouvrages sur la question sexuelle.

La vente est réservée aux abonnés et lecteurs du « Libertaire ».

Pour la province nous pouvons assurer l'expédition des commandes dans le délai de trois jours.

Adresser tout ce qui concerne « Le Libertaire » à Jean Girardin, Chèque Postal 1191.98, 186, boulevard de la Villette, Paris (19^e).

Prendre note :

LA LOTTA ANARCHICA

(Administration) est transférée au « Libertaire », 186, boulevard de la Villette, Paris

Incidence

Une mesure se développe et se perfectionne l'organisation sociale, mille problèmes surgissent. Ces problèmes mettent en évidence les antagonismes qui se heurtent au sein de la société et qui désarment progressivement l'individu.

La société est-elle faite pour l'individu ou l'individu pour la société ? Elle devrait être faite pour l'individu puisque l'individu est antérieur au groupement humain et qu'il ne l'a créé que pour se défendre des autres espèces et sauvegarder sa vie.

Mais, par un phénomène assez compréhensible, et qui s'explique par la crainte de disparaître, la peur de l'inconnu, l'individu a créé de toutes pièces un réseau d'habitudes, de mœurs, une « vie sociale » auquel il s'est soumis volontiers.

Pour se défendre, il a créé l'Etat ; mais l'Etat ne le protège que médiocrement. Les influences individuelles de qualité primant celles de quantité, l'Etat, tout en conservant l'aspect d'un organisme protecteur au bénéfice des groupes placés sous sa tutelle, défend et favorise ses créatures. Plus que jamais, l'individu est isolé, perdu dans le désert humain à la merci de forces qu'il a créées mais qu'il ne domine pas.

Pour ces considérations, nous avons voulu donner une explication à une situation grave pour les travailleurs manuels : celle de l'embauchage des ouvriers âgés. Ce fut l'objet d'une enquête (1) menée par l'Association Patronale Suisse des Constructeurs de Machines et Industrielles en Métallurgie » auprès de ses membres, question dont s'occupa l'Office fédéral suisse du travail.

Il y a des opinions favorables à l'emploi des ouvriers âgés pour les saisons suivantes :

« Même moins alertes, les ouvriers d'un certain âge sont plus à leur affaire, moins d'expérience que les jeunes, se montrent aussi plus reconnaissants de l'emploi qu'ils occupent (2) étant donné les reçus qu'ils eurent à subir ailleurs du fait de leur âge, et s'efforcent à tous égards de faire de leur mieux.

En règle générale, les vieux ouvriers sont plus fidèles et plus exacts que les jeunes gens... Nous avons fait l'expérience que ce sont précisément les vieux ouvriers qui exécutent leur travail avec diligence et qui, du point de vue rendement, ne laissent rien à désirer. »

Ce n'est qu'une opinion de patrons qui jugent les faits d'une façon moins dure et qui y trouvent leur compte par le dévouement et la reconnaissance qu'ils provoquent chez les ouvriers qu'ils « consentent » à employer.

Bon nombre de patrons — la majorité — formulent des objections contre l'emploi des ouvriers âgés.

« Tout d'abord, on prétend que le personnel qui a dépassé un certain âge a éprouvé fort heureusement le prince Umberto. Ecrit en ce moment, c'était montrer bien peu de courage, d'autant plus qu'on imprime en manchette du journal « ... rappelle que le socialisme, ennemi de toutes les tyrannies, condamne les attentats individuels ; et n'allait-on pas jusqu'à un certain point suspecter De Rosa de policiers, d'agent provocateur, en établissant un certain parallélisme avec Giacomo Garibaldi ? Ces phrases suivantes sont significatives :

« L'attentat est encore plus stupide que tous ceux que l'histoire a enregistrés jusqu'à présent. Car si le mobile qui a fait agir De Rosa est la haine du fascisme, on peut se demander comment l'auteur de l'attentat peut rendre compte des actes de Mussolini un jeune homme sans responsabilité, à l'occasion de ses fiançailles. »

« Comme trouvaille, ce n'est pas mal, monsieur le rédacteur, car le prince n'est pas qu'un jeune homme, qu'un fiancé ; enfin l'on n'a point grande confiance dans un travailleur qui, à quarante ans, n'a point trouvé un emploi stable (3) et qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

« On peut aussi remarquer que « les ouvriers âgés en quête de travail ne se présentent pas à chaque genre de travail. Certains travaux manuels exigent une force corporelle trop grande pour un ouvrier qui est souvent responsable de cette situation. »

DU PROCÈS DE DE ROSA AU PROCÈS DU FASCISME

On se souvient que, le 24 octobre de l'année dernière, le « prince héritier » d'Italie, venu se fiancer à la princesse belge Marie-José de Belgique, faillit être « victime » d'un attentat.

De Rosa, jeune étudiant antifasciste, en était l'agresseur ; il se réclamait de la 1^{re} Internationale.

Dès le début de son interrogatoire, De Rosa revendiqua entièrement la responsabilité de son acte.

« Il a été posé, a-t-il dit, pour la défense des libertés élémentaires auxquelles tout peuple a droit. »

A cette époque, ce fut, dans la presse belge et étrangère, particulièrement dans la presse catholique belge, qui fait l'apologie de l'attentat individuel. Alors quoi, deux poids, deux mesures ?..

De Rosa n'était pas anarchiste, mais dès la première heure, nous nous sentions tous ici, à Bruxelles, solidaires de son geste. Dès les premiers jours, nous lui envoyâmes largement ouverts à certains ambassades : chacun voulut avoir sa part et tous se montrèrent vils et bas, ravi de sacrifier, consacrant le pire des régimes, à la boucherie mexicaine était d'en abattre le chef. Torral a eu le courage de le faire et il a exécuté Obregon. Il a bien fait. Il a fait son devoir. Il mérite les applaudissements du monde civilisé.

« Ces bandits n'ont pas le droit de la vie : en les tuant, vous faites œuvre de charité et de justice, vous sauvez des centaines d'innocents qui, demain, succomberont sous leurs coups.

« Tuez bien. Ne les ratez pas. A chaque nouveau Torral, nous nous écrierons de tout cœur : bravoo ! »

C'est un certain Léon Degrelle, rédacteur au XX^e Siècle et de l'Avant-Garde, journaux catholiques belges, qui fait l'apologie de l'attentat individuel. Alors quoi, deux poids, deux mesures ?..

De Rosa n'était pas anarchiste, mais dès la première heure, nous nous sentions tous ici, à Bruxelles, solidaires de son geste. Dès les premiers jours, nous lui envoyâmes largement ouverts à certains ambassades : chacun voulut avoir sa part et tous se montrèrent vils et bas, ravi de sacrifier, consacrant le pire des régimes, à la boucherie mexicaine était d'en abattre le chef. Torral a eu le courage

DANS L'ITALIE FASCISTE

Un crime d'Etat : le Décret du 8 Août

Des Italiens qui avaient franchi la frontière française sans passeport ont été refoulés vers la frontière italienne.

Une protestation de la « Ligue des Droits de l'Homme » rappela au gouvernement français ce qu'il (disait la protestation) ne pouvait pas ignorer, c'est-à-dire que les Italiens émigrant sans passeport n'ont pas la moindre intention d'offenser la loi française; que leur manque de papiers est le fait du gouvernement fasciste qui refuse le passeport à tout Italien soupçonné de n'être pas partisan enthousiaste du régime, même s'il veut se réunir à sa famille demeurant en France; que l'émigration clandestine est considérée et punie par la loi fasciste comme un crime très grave, et que le refoulement qu'on avait ordonné, contraire à tous les précédents de l'hospitalité française et du droit d'asile, équivaut à une extradition vraie et propre, sans même les formes et les garanties — si faibles soient-elles — que la loi française exige lorsqu'il s'agit de supposés criminels de droit commun.

Ces démarches ont eu leur effet prompt et complet. Mais des Italiens ont été livrés à la vengeance fasciste.

Le gouvernement français a rendu encore un nouveau et sale service à Mussolini. Le fait constitue une énormité ou de bêtise inconsciente ou de sauvage cruauté.

Le Procès de Trieste

Le 5 septembre, le tribunal de guerre des chemises noires prononçait, à Trieste, la sentence — lynchage contre les jeunes Slovènes accusés de felonie contre la nation italienne — c'est-à-dire contre le régime qui l'opprime et la déshonneure — pour crime de propagande séparatiste, et pour s'être concertés en vue d'attentats visant à séparer la Vénétie Julienne de l'Etat italien, — dont le plus important a été la bombe éclatée près du journal « Le Popolo di Trieste » qui a causé un mort et trois blessés. L'acte d'accusation signait une vague complicité de certains consulats étrangers en Italie (lisez Yougoslaves).

Le tribunal spécial n'est qu'un exécuteur d'ordres et un instrument de vengeance. Nulle garantie n'assiste les accusés. Les défenseurs sont choisis parmi les fascistes et imposés par le tribunal, dont ils doivent être les complices. Le président peut même empêcher les défenseurs de voir, avant l'audience, certains actes de l'instruction.

La sentence était connue d'avance. Lorsque le tribunal spécial quitte Rome et se rend solennellement sur les lieux du crime, c'est le peloton d'exécution qui s'annonce. On doutait seulement si les condamnés à mort seraient quatre ou cinq. Lorsque, en avril, les accusés ont été déférés au tribunal de faction, la presse fasciste avait déjà annoncé l'issue du procès, « Rome Fasciste », entre autres, écrivait :

« Ce qui frappe de surprise et d'humiliation, écrit-il, tous mes confrères italiens qui j'ai parlé du procès, n'a pas été tant la façon dont le Tribunal spécial fasciste a agi. On le savait d'avance. C'est qu'un des avocats défenseurs — choisi, il est vrai, par le Tribunal — non seulement n'a pas même fait semblant de remettre sa tâche, mais il a invoqué lui-même le châtiment suprême.

« Voici ses paroles textuelles, que j'ai entendues, et qui, d'ailleurs, ont été reproduites par des journaux fascistissimes, quoique par prudence les journaux italiens qui se vendent à l'étranger, aient taché de les cacher :

« « Milos et Bidovec, ainsi parla l'avocat, ont une position terrible. Ils étaient membres de l'association, et, comme tels, ils déployèrent une activité délictueuse. Particulièrement grave est ce qu'ils firent au Popolo di Trieste, qui eut de si cruelles conséquences. Pour cela, il faut bien qu'ils soient condamnés à la peine suprême, la peine que je n'ai pas le courage de nommer. »

« On m'a assuré (ajouta — dit le Peuple — notre compatriote) que cet extraordinaire avocat, un certain M. Zennaro, s'est excusé, après, en alléguant : « Erano gli ordini » (C'étaient les ordres).

Pour ce genre de « défense », les avocats avaient pris soin de se faire payer généralement d'avance par les familles de leurs clients. Nous empruntions au *Petit Parisien* du 12 septembre que le père de ce même Zvoddimir Miles, se rendant, après le procès, à Zagreb, avec sa famille, qui était l'objet, de la part des voyageurs, au cours du trajet, de marques de respectueuse sympathie, « a déclaré qu'il avait abandonné à Trieste tout ce qu'il possédait : il avait d'ailleurs dû ver-

« Les détenus ont avoué. Il n'y a pas de temps à perdre. Aucun besoin d'un long procès : il suffit de renouer les fils de la honteuse machination, d'amener ces bandits à la frontière, de les lier aux pierres qui marquent les confins sacrés, d'où nous pourrions avancer, jamais reculer, de les fusiller dans le dos comme on fusille les trahis, et de les laisser sur place afin que leurs maîtres étrangers sachent et comprennent que ceux qui touchent à l'Italie fasciste paient avec la vie. »

Avant le procès, tous les journaux ont dû publier l'acte d'accusation avec des commentaires obligés, qui annonçaient une vengeance « absolue et extrêmement sévère ». La même presse soulignait que tous les composants du tribunal, dont on

ser à l'avocat de son fils 30.000 livres d'honoraires pour une plaidoirie qui ne dura que quelques minutes et qui fut une pure comédie ».

Le Tribunal a donc condamné à mort Zvoddimir Milos (24 ans), Ferdinand Bidovec (22 ans), François Marussich (24 ans) et Louis Valencic (36 ans) ; Spanger, à 30 ans de réclusion ; les autres à la réclusion de 25 à 2 ans.

La sentence a été exécutée à l'aube du matin suivant. Les condamnés avaient siégé leur recours en grâce au roi. Le Tribunal a empêché qu'on le lui envoyât. Même le droit de faire grâce et de commuer les peines, même le droit de grâce est supprimé pour les accusés politiques, ceux qui ont toujours été entourés de plus de sympathies humaines et que l'histoire a tant de fois réhabilités et même exaltés.

Pour assassiner les quatre irréductibles a mobilisé tout un bataillon.

« A 5 heures du matin — raconte la *Slatani*, agence officielle — le 58^e bataillon des chemises noires au complet, parfaitement encadré, aux ordres du consul Diamanti, était sur le lieu de l'exécution. Il ordonna aux 600 chemises noires du bataillon de s'aligner en carré, ouvert du côté où l'on avait placé quatre chaises pour les condamnés. Le peloton d'exécution était formé de 56 chemises noires... A 5 heures 43, on déchargea les fusils : les quatre condamnés tombèrent foudroyés. Le bataillon avait eu un maintien superbe de fermeté et d'impassibilité. »

L'un de ces condamnés a déclaré que — il avait prévu un tel dénouement — il aurait osé bien d'autres exploits, et il ne regrettait que cela. Un autre, Bidovec, au moment de la fusillade, s'est crié : « Vive la Yougoslavie ! »

Les familles des exécutés en recurent l'avis deux heures après l'exécution. On ne leur a pas dit où les corps étaient inhumés. On les empêcha d'aller se recueillir sur la tombe de leurs enfants. Le père de Valencic se suicida et la mère de Bidovec en est devenue folle.

Pendant le procès et les jours suivants, Trieste était comme en état de siège. La ville semblait morte. Les bandes fascistes parcouraient la ville et les alentours, arrêtaient, perquisitionnaient, bâtonnaient souvent les passants. Des bagarres s'ensuivirent ; on parla de morts et de blessés ; mais la terreur rend très difficile d'avoir des renseignements certains. Deux avocats slaves, craignant d'être arrêtés, s'enfuirent en Yougoslavie.

Les patrouilles à la frontière ont été triplées. Des grandes masses de la Milice et des carabiniers ont été disséminées dans les régions habitées par la minorité slave, et tout le long de la frontière on a renforcé l'armée italienne d'un contingent de plusieurs dizaines de milliers de soldats, ce qui a provoqué une énorme émotion parmi la population frontière. Le 5 septembre, à Saint-Pierre-du-Cars, petit village situé près de la frontière, la mairie a été prise d'assaut. Il y a eu des morts et des blessés. Un train chargé de militaires est parti de Trieste. Plusieurs maisons de Slovènes ont été incendiées. La nuit du 6, un attentat a été commis contre le Faisceau de Biserza, un bourg du Mont Névoso. Il y a eu des blessés et quelques morts. Des camions de fascistes sont partis de Trieste et de Fiume.

Quelques jours avant, dans la localité de Saint-Canziano, un conflit s'est produit entre une patrouille italienne de la Milice et des supposés membres de l'Asociation secrète à Oriuna : un Italien a été tué et un autre blessé. Un membre de l'« Oriuna » a été tué également, et il semble qu'il avait été transporté en Italie des conspirateurs. On en trouvra des nouvelles dans la « Feuille d'Ordre », que nous donnons plus loin. Les « Oriuna », armés de revolver et de poignards, venaient du territoire italien et voulaient franchir la frontière pour revenir en Yougoslavie.

Le 8 septembre, contre le député fasciste Caggesse, se rendant en automobile de Gradisca à Gorizia, un coup de revolver a été tiré, venant d'une autre auto, qui a été tiré très rapidement la route en sens inverse. La balle n'a fait que briser quelques carreaux.

Nous renonçons, faute d'espace, à re-

produire tous les incidents du même genre.

En Yougoslavie la Censure — raconte le *Daily Telegraph*, 10 septembre — a défendu à toute la presse de publier la nouvelle des exécutions de Trieste, de peur qu'un mouvement d'indignation populaire ne pût avoir des conséquences fâcheuses. La Légation et le Consulat d'Italie sont particulièrement gardés. Mais à Lubiana la nouvelle put se répandre, et de graves désordres s'ensuivirent, dont la Censure ne permet pas de publier les détails. La police a évité une tentative d'enlèvement. La bagarre a laissé des blessés et des morts.

Le roi Alexandre, à l'occasion de la consigne des drapeaux aux nouveaux régiments, a fait allusion à la nécessité pour l'armée, « en cette heure si sombre pour la nation », d'être prête à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang.

L'impression éveillée par les exécutions a été énorme, même en Tchécoslovaquie. Tous les journaux demandent que soit levée l'interdiction des meetings de protestation. Plusieurs députés ont annoncé des interpellations au gouvernement.

A Bratislava, une souscription a été ouverte par diverses associations afin d'élever un monument aux condamnés.

Parmi les commentaires de la presse européenne, nous choisissons celui du *Manchester Guardian* :

« Les fusillés — dit le grand journal anglais — étaient, de leur avis, des terroristes ; mais ce genre de terroristes, pour leurs opinions libérales, en dépit de la morale formelle, a été toujours entouré de sympathies, et c'est le même genre de terroristes qui ont aidé à la rédemption de l'Italie. »

« Même avant le commencement du procès, il était évident que l'opinion s'était émouue en leur faveur. Des pétitions et des protestations étaient allées à Genève, dans le vain espoir de sauver la vie de ces jeunes gens ; et la rapidité sans pitié de la justice italienne est bien plus un soufflet qu'on a donné délibérément à ceux qui aiment la liberté, qu'une revendication honorable de la légalité et de l'ordre. Le délit, pour lequel ces hommes sont morts, est le même délit pour lequel Oberdan, que l'Italie entière honore, mourut il y a 46 ans, dans la même ville ; c'est le délit de vouloir audacieusement conquérir une justice, que la tyrannie leur a nié. Les lois fascistes, non seulement leur avaient enlevé, à eux comme Slovènes, toutes les libertés qui sont les plus chères aux hommes, mais une campagne prémeditée de dénationalisation et d'oppression les écrasait contre laquelle nulle arme ne leur était laissée, si ce n'est celle que leur oppresseur avait jadis si bien manœuvrée, la honteuse trahison. Ayant calculé le prix de cette arme, ils ont agi contre le fascisme de la même façon que l'Italie avait agi contre l'Autriche, et le fascisme, semblable à l'Autriche, a voulu qu'ils payaient ce prix. »

« Pour ceux qui connaissent l'histoire, c'est là un des aspects les plus instructifs de ce verdict monstrueux. »

PRENDRE NOTE

Tous nos services sont transférés au Bureau du « Libertaire », 186, boulevard de la Villette, Paris (19^e) (dans la cour à gauche, escarier de fer).

Prenez donc note que les lettres, mandats, colis, destinés aux organisations ci-dessous, doivent nous être expédiés à cette nouvelle adresse.

Union Anarchiste-Communiste.

Fédération Parisienne.

Rédaction et Administration du « Libertaire ».

Rédaction et Administration de la « Lotta Anarchica ».

Rédaction et Administration de « Walka ».

Bien spécifier : X..., au Bureau du « Libertaire ».

Pour les envois d'argent se servir du Chèque Postal : J. Girardin, 1191-98, Paris. — Ne pas oublier d'indiquer la destination de l'argent sur le talon du C. P.

APPEL à tous les compagnons

Les lecteurs du *Libertaire* savent que j'ai fait, il y a six mois environ, une tournée de propagande dans le Midi et ils en connaissent les résultats.

C'est une expérience que je tentais. Elle m'a rassuré et me voici décidé à la renouveler en l'amplifiant.

Je vais tout d'abord faire quelques conférences à Paris. La première de ces conférences aura lieu le vendredi 17 octobre. (Elle est annoncée dans ce numéro et je sera dans le prochain.)

Je patrai ensuite pour la province et je visiterai les villes suivantes : Lyon, Saint-Etienne, Marseille, La Ciotat, Toulon, Nice, La Seyne, Saison, Arles, Nîmes, Ales, Montpellier, Béziers, Narbonne, Perpignan, Toulouse, Agen, Bordeaux, Bayonne, Limoges, Clermont-Ferrand, Thiers, Angers, Tours, Orléans. Je ferai, dans ces 25 villes, une cinquantaine de conférences.

Cela me conduira à avril ou mai 1931.

Nous verrons ensuite. L'ordre dans lequel les localités où je parlerai sont énumérées indiquent l'itinéraire que je suivrai.

Je voyagerai seul et je compte, dans chaque ville, sur le concours indispensable de tous les camarades.

Une correspondance régulière assurera notre entente sur tous les détails d'organisation.

Les bénéfices matériels de cette série de conférences — et j'espère qu'ils seront appréciables — seront attribués à l'*Encyclopédie Anarchiste* en cours de publication ; mais je ne réserve d'en distraire une certaine partie au profit des autres œuvres de propagande et de solidarité libertaires.

Tout porte à croire que nous sommes à la veille de graves événements. Il est donc plus que jamais nécessaire d'affirmer, en face de ces éventualités redoutables, la pensée et l'action anarchistes. C'est ce que je me propose de faire et c'est pourquoi je fais appel à l'appui de tous les compagnons.

SEBASTIEN FAURE.

Le vendredi 17 octobre 1930, à 20 h. 30, dans la grande salle de la Maison des Syndicats, 33, rue de la Grange-aux-Belles, métro : Combat et Lancry.

Sébastien FAURE traitera publiquement et contradictoirement ce sujet :

“ LA FOI SE MEURT ”

Ce n'est pas seulement la Foi religieuse qui se meurt, mais encore toutes les croyances erronées qui, dans le passé, ont engendré et, de nos jours encore, tendent à perpétuer l'asservissement politique, économique et moral de la multitude ignorante, crédule et lâche :

Culte de la Patrie ;

Culte du Parlementarisme ;

Culte de la Propriété ;

Culte de l'Etat ;

Culte de la Famille ;

Culte de la Morale officielle ;

Bref, tous les cultes furent le camp.

Est-ce un bien ? Est-ce un mal ?

Tel est le vaste et grave problème — plus que jamais d'actualité — que développera notre ami Sébastien FAURE.

Nous faisons appel aux contradicteurs : défenseurs de la Religion, de la Patrie, de la Propriété, de l'Etat, etc.

Les Groupes organisateurs.

Participation aux frais : Trois francs.

NOTA. — Tous les bénéfices de cette conférence seront attribués à l'*Encyclopédie Anarchiste*, ouvrage en cours de publication.

chronique aura poussé à acheter le livre, goûteront toute la joie de déguster cette histoire d'une manière bien plus intéressante. Quant aux autres, eh bien ! ma foi, ils n'auront qu'à l'acheter à leur tour pour connaître toute la saveur de *Sainte Guillotine*.

C'est le plus grand bien que je leur souhaite.

LOUIS LOREAL.

LES BROCHURES

M. THEUREAU : *L'objection de Conscience et l'idéal anarchiste*. — La Coopérative d'édition franco-espagnole publie une petite brochure dans laquelle Theureau étudie scrupuleusement les divers cas de l'objection de conscience :

1^o L'objection de conscience à base légale ;

2^o L'objection par système de remplacement ;

3^o L'objection de conscience intégrale.

Cette étude, quoique courte, expose assez bien les multiples aspects de ce mouvement. Une opinion de Sébastien Faure y fait entendre un son de cloche plus vif.

DANS LES SYNDICATS

C. G. T.

CHEZ LES TERRASSIERS DE LA SEINE

Sur le journal « Le Terrassier Unitaire », domestique à tout faire du Parti communiste, on continue à insulter les terrassiers confédérés, notamment dans l'article écrit sur le dernier numéro du mois de septembre, ayant pour titre : « Cynisme des confédérés » et signé : « Un vieux syndiqué ».

Ce vieux militant, trop modeste pour faire connaître son nom et sa personnalité ultra-révolutionnaire — c'est vraiment dommage — tape à tour de bras sur les confédérés ; cela fait quand même plaisir de lire un article d'un vieux syndiqué, qui permet de relever le moral des terrassiers unitaires et de constater qu'il y a des vieux qui ont confiance dans le Syndicat bolchevique.

Mais je crois et je suis certain que c'est plutôt un jeune cellulard du Parti communiste, d'accord avec le bureau à 200 %, qui a fait insérer cette colonne d'insultes.

Voyons les reproches qu'ils nous font, ces pufs ! C'est d'abord, après lock-out, lancé un appel aux terrassiers unitaires dégoutés des aventures dans lesquelles les terrassiers et le bâtiment ont été entraînés des grèves qui se sont toutes terminées par des échecs. Nous y faisons appel au bon sens des camarades pour qu'ils reviennent au vieux syndicat des terrassiers qui n'est attaché à aucun parti politique et prend ses décisions dans le sein de ses Assemblées.

Et oui ! Messieurs les Moscouitaires, vous avez contre nous de piètres arguments ! Malgré vos beuglements, il vous est impossible de dire que nous sommes de briseurs de grèves ; d'indiquer où nous avons travaillé pendant une grève, et pour cause !

Oui, nous nous glorifions d'être restés dans un syndicat indépendant de toute politique, dans lequel tout adhérent a droit d'exprimer son point de vue, sans crainte de se faire insulter.

On sait que dans les mouvements de revendications du prolétariat contre le patronat, la classe ouvrière n'a pas toujours satisfaction, mais quand on est à la tête d'une organisation, il faut compter avec les adhérents et ne pas les prendre pour des têtes de turcs comme le bureau des unitaires l'a fait lors du dernier lock-out.

Pour parler de cette fois, après avoir fait voter les terrassiers dans les chantiers, pour savoir s'ils voulaient la lutte, ces derniers, voyant que le moment n'était pas propice, principalement au Métro où les travaux les plus difficultueux étaient terminés, votèrent contre la grève dans une proportion de 90 % ; le bureau qui avait reçu des ordres du Parti communiste, déclencha quand même le mouvement, car la décision des gars des chantiers faisait pas leur affaire.

A part ça, c'est nous « les démolisseurs de syndicat ».

Il faut aller dans leurs réunions voir la foule qu'il y a à l'heure actuelle, ou se procurer le journal « Le Terrassier » pour lire le compte rendu financier qui permet de constater le déficit. Cela fait voir l'état d'esprit des camarades qui sont dégoutés et qui, ne payant plus leurs cotisations, restent en dehors des organisations.

Ils peuvent critiquer notre vieille organisation, je ferai remarquer que l'argent des cotisants n'a pas été gaspillé, ni utilisé à renflouer un journal politique.

Si, ayant la scission, il y a eu quelques propagandistes ou secrétaires qui se sont laissés aller à dire à la tribune des mots qui ne sont pas tout à fait corrects, tel, qui prétend être un vieux syndiqué, tu dois savoir que le parler des vieux terrassiers n'était pas des plus bons, mais ce n'était pas dit méchamment ; d'ailleurs les terrassiers en

raient. Mais vous, les farouches révolutionnaires qui voulez transformer la société à votre image, c'est le fiel et la calomnie que vous déversez sur tous ceux qui ne veulent pas être enregisés dans vos bataillons bolcheviks ou qui osent éléver une timide protestation et c'est tout juste s'il n'y a pas un tribunal pour les exécuter comme cela se passe au pays de la Cognac (rouge).

Autonomes, confédérés, minoritaires, anarchistes, en un mot, tous ceux qui ont un idéal révolutionnaire autre que le vôtre sont, à votre avis, des jaunes, des flics, des alliés des capitalistes.

Nous, Syndicat des Terrassiers, sans vouloir vous faire une peine, si légère soit-elle, nous nous refusons à être complice des politiciens sans aveux qui prêchent aux jeunes consciences d'aller au régiment pour prendre des galons et commander leurs semblables, ou d'aller à la caserne chanter l'internationale pour leur faire attraper trois ou cinq ans de prison, alors que quelques leaders du parti et de la C. G. T. U. ironiquement accomplissent leur période militaire sans avoir aucune punition pour fait antimilitariste.

Nous ne voulons pas non plus un régime comme celui qui existe au pays des soviets ou la pensée de l'homme est opprimée plus que sous le joug de l'inquisition du moyen âge, dans ce pays de dictature rouge où le camarade qui veut éléver la voix contre une iniquité, est envoyé pourrir dans une geôle jusqu'il n'est pas passé par les armes.

Nous voulons lutter contre toute armée, qu'elle soit bleue, rouge ou tricolore, car tant qu'il y aura des soldats pour défendre des priviléges d'un régime, la guerre existera ainsi que les tueries et tout le prolétariat en fera les frais.

Nous voulons avoir notre complète autonomie dans le sein de notre organisation, sans être à la merci de qui que ce soit. Nous voulons notre indépendance syndicale et nous ne voulons pas faire de propagande pour n'importe quel politicien qui se sert de la classe ouvrière pour avoir un siège au Parlement.

C'est par la cohésion des travailleurs dans les organisations syndicales indépendantes de tous partis politiques qu'on arrivera à supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme.

CATUGIER.

Argenteuil. — Réunion dimanche 12 octobre, à 9 h. 30, Maison du Peuple.

Dans le S. U. B.

Cimentiers, Maçons d'Art et Aides. — Réunion de la Section le dimanche 12 octobre, à 9 heures du matin, petite salle des grèves, Bourse du Travail. Tous les camarades sont instantanément priés d'assister à cette Assemblée. D'importantes décisions étaient à prendre, la présence de tous est indispensable.

Serruriers. — Le 14 octobre, à 18 heures, réunion de la Section, salle de Commission, deuxième étage.

Peintres. — Mercredi 15 octobre, à 18 heures, réunion corporative, salle de Commission, deuxième étage.

Assemblée générale du S. U. B. — Camarades n'oublierez pas de réserver votre soirée du jeudi 16 octobre pour assister en grand nombre à notre Assemblée qui aura lieu salle Bondy.

Le rapport moral et financier de la Fédération étant à l'ordre du jour, tous les copains se feront un devoir d'y assister.

Morales diverses

Les hommes tiennent à avoir une morale. Il leur en faut une, établie sur des bases sérieuses. A considérer la façon dont ils se conduisent d'ordinaire, on se demande pourquoi ce désir est si fort ancré dans leurs âmes. N'est-ce pas, dans presque toutes leurs actions, l'intérêt personnel qui les guide ? Dès lors on ne voit pas trop pourquoi ils réclament si énergiquement une règle morale. C'est sans doute à titre d'objet de luxe. A moins qu'il n'y ait chez chacun de nous l'idée secrète et inavouée d'imposer à autrui des obligations auxquelles il se promet de se soustraire pour son propre compte. La morale, c'est ce qui indique le devoir — aux autres.

Toujours est-il qu'une morale, solide, à l'user, d'un joli porter, joignant la commodité à l'élegance et garantie bon teint, est un objet très demandé sur place. Aussi est-ce à qui nous en procurera une. Mystiques et savants se disputent la fourniture de cet article et se dénient mutuellement les qualités voulues pour sa fabrication.

La religion seule, disent les mystiques, est capable d'édicter des prétextes de morale et de les imposer au nom du principe supérieur qu'elle représente. Elle seule a l'autorité nécessaire pour contraindre les hommes à admettre ses enseignements et à s'y soumettre — dans la mesure du possible : car la chair est faible. Avec l'Eglise, le salut n'est pas certain, mais, hors d'elle, il est certain qu'il n'y a pas de salut à espérer. Elle seule peut arriver à rétrécir les instincts mauvais de l'homme, à en arrêter le débordement, à les contenir dans de justes limites. Elle seule peut formuler une morale.

Ne discutons pas. A ceux qui s'expriment ainsi, accordons qu'ils ont raison.

Ce qui enlève à leurs assertions toute portée, le voici : c'est que, pour conformer ses actes aux préceptes édictés par une religion, encore faut-il commencer par croire à cette religion. Or, la foi ne se commande point. On l'a ou non ou l'a plus. Quelle est la religion qui a conservé son prestige, son autorité, son pouvoir ? Ceux même qui se livrent aux pratiques extérieures de telle ou telle religion, pour la plupart ne le font plus que par atavisme, tradition, habitude, routine, sont, au fond, des individus. Il n'y a, disait-on jadis, que la foi qui sauve, aujourd'hui, il y a surtout la foi qui se sauve. En sorte que les morales basées sur les croyances et les convictions religieuses ont contre elles ceci de fâcheux qu'elles ne rencontrent plus d'âmes croyantes et convaincues, seul terrain où elles puissent s'implanter et prendre racine.

N'importe ! répondent les mystiques. Comme il ne peut y avoir de morales véritables et efficaces que celles émanées des croyances religieuses, il faut rendre à ces

croyances leur vigueur. Il faut ressusciter la foi dans les âmes, sinon les âmes sont perdues. Car, si la foi disparaît définitivement, qui la remplacera ? qui en tiendra lieu ? Qui servira de guide à l'homme qui chancelle et qui cherche à tâtons sa route vers le bien ? La Science ? Allons donc ! Elle est impuissante à promouvoir une règle de conduite, à éléver le niveau moral de l'humanité, à améliorer les conditions de la vie. Elle nous avait leurrés de magnifiques promesses : elle ne les a pas tenues. Et nous en sommes réduits à constater sa banqueroute !

Il y a, dans ces reproches, une manifeste exagération et, dans les critiques adressées à la Science en général, par un grand S, un singulier abus de langage. Qu'en entendent par ce mot : la Science ? Il faudrait commencer par le définir. Pour pouvoir dire justement que « la Science » a fait banqueroute et failli à ses engagements, il faudrait que ce fut une personne et qu'elle nous eût fait des promesses. Il n'en est rien, comme on sait. En réalité, la Science n'existe pas. Ce qui existe, ce sont les savants, — et la Science n'est pas autre chose que l'ensemble de leurs travaux et de leurs découvertes.

Mais le but de leurs études est de rechercher les propriétés des corps, la constitution des êtres et des choses, les lois qui régissent l'univers : il n'est point du tout d'édicter des prescriptions morales. La preuve en est que, si les savants sont d'accord sur les lois physiques, chimiques, mathématiques, en matière de morale ils ont des opinions très diverses, suivant leur éducation, la tournure de leur esprit, la nature de leurs labours et les menus incidents de leur existence : car, qui peut dire des innombrables influences que nous subissons et de combien de causes nos convictions sont les effets ?

Il ne faut pas demander à la Science, je veux dire aux savants, autre chose que ce qu'ils peuvent et doivent nous donner. Ils doivent nous instruire, étendre le champ de l'activité humaine, éléver notre niveau intellectuel. Mais il est souverainement injuste de les blâmer de ce qu'ils ne réussissent point à nous améliorer et à nous éclairer sur nos devoirs : car cela n'est point leur affaire et ne les regarde nullement.

Cependant les admirateurs de la Science n'entendent point de cette oreille et ne veulent pas convenir d'une vérité si évidente. Au lieu de se maintenir sur un terrain où ils seraient inexpugnables, celui de la vérité scientifique et du progrès de nos connaissances, ils veulent faire de la Science la souveraine, non pas seulement des intelligences, mais aussi des consciences. Ils prétendent que de ses enseignements on peut tout tirer, même une règle de conduite, même une morale...

Je ne suis pas curieux — mais je ne serais pas fâché d'assister à cette extraction. Je crois, d'ailleurs, que je rendrai le dernier soupir avant d'avoir assisté à ce spectacle.

Et donc il s'agit, en effet, ce n'est pas de rédiger au nom de la Foi, une série de préceptes moraux, ne reposant sur rien que sur le bon plaisir ou les habitudes d'esprit de leurs rédacteurs : c'est de déduire logiquement et irréfutablement les préceptes de principes incontestés et incontestables. Or, c'est là ce que toutes les sciences, toutes les chimies, toutes les physiques et toutes les algèbres du monde ne feront jamais.

Quand un géomètre a énoncé un théorème, si je le prie de me le démontrer, il prend un bout de craie, griffonne sur un tableau noir des lignes, des lettres, des chiffres — et il me le démontre. Mais je mets au défi le plus renommé des membres de l'Académie des Sciences de me démontrer scientifiquement que, si la femme d'un mien ami m'invite à commettre avec elle une ou deux des peccâts, « je dois », la pousser avec horreur et lui laisser (tel Joseph) mon veston entre les mains.

Ce fut dans une atmosphère animée que les thèses se confrontèrent. Les camarades de la majorité reprochèrent au bureau actuel de la Fédération de ne pas être en accord avec les décisions prises au Congrès de Paris. La minorité sembla, en tous les cas, se faire un malin plaisir de combattre et d'essayer de discrépant tout ce que fait l'U. A. C. R. Dans son bulletin, elle ne fit qu'une œuvre d'insinuation, de discrédit. D'autre part, les militants en vue de la minorité, alors qu'ils ont cessé toute aide à Libertoire, soutiennent financièrement le Cri du Peuple, journal des hommes qui sont responsables, dans une large mesure, des assassinats du 11 janvier.

Aussi les camarades de la majorité parisienne, veulent-ils que le bureau soit déchu de la pensée du grand nombre des adhérents et qu'il travaille désormais à l'application des décisions du Congrès ?

Les minoritaires ne se cachent pas d'appeler le Cri du Peuple et d'œuvrer pour ce qu'ils appellent « le redressement » du mouvement anarchiste.

Devant l'attitude des membres de la minorité, qui montre que la divergence théorique et doctrinale est beaucoup plus profonde qu'elle n'apparaît jusqu'ici, les camarades de la majorité présenteront un ordre du jour très néfaste : auquel le groupe du XIII^e en oppose un autre :

Voice les deux ordres du jour :

Ordre du jour de la minorité :

Les groupes du XIII^e et d'Antony, constatant l'état défectueux de nos œuvres, qu'aggravent encore les luttes de tendances actuelles ;

Décidé, dans l'intérêt supérieur de la propagande anarchiste, qu'il est de toute urgence d'atténuer ou même de supprimer toutes ces luttes intestines au sein de l'U. A. C. R. ;

En accord avec les décisions du dernier Congrès, demandent que les discussions ne puissent reprendre que trois mois avant le Congrès prochain ;

Demandent à la minorité de reprendre sa collaboration au journal et qu'en parfaite entente elle travaille au développement de la propagande anarchiste.

Ordre du jour adopté par l'Assemblée générale

LA PRESSE PÉRIODIQUE

Germinal. — Journal du Peuple, Libertoire hebdomadaire. Amiens 0,25.

Le Flambeau. — Organe mensuel d'éducation de Libre-Pensée. Brest 0,30.

La Voix Libertaire. — Organe des fédérations anarchistes, hebdomadaire. Limoges 0,50.

Le Combat Syndicaliste. — Organe de la C. G. T. S. R. Paris 0,50.

Le Semeur. — Organe de culture individuelle, hebdomadaire. Falaise 0,50.

L'En dehors. — Bi-mensuel. Orléans 0,50.

L'Idée Libre. — Revue mensuelle de culture individuelle. 1,50.

La Revue Anarchiste. — Mensuelle. 2,50.

Le Réveil Anarchiste de Genève. — Bi-mensuel, édition française et italienne.

La Lotta Anarchica. — Organe du Groupe A. C. adhérent à l'U. A. I., édité à Paris, 0,50.

Le Studi Sociali. — Revue mensuelle de Libre Examen, éditée à Montevideo, 0,50.

Le Froie Arbitre. — Organe de la Fédération des anarchistes-communistes de langue allemande, éditée à Berlin, 0,50.

L'Adunata des Refrattari. — Hebdomadaire. 0,50.

Tous ces journaux, revues sont en dépôt au bureau du « Libertoire ».

A nos camarades des organisations syndicales, des groupes anarchistes et aux organisations sympathisantes.

La copie pour « Le Libertoire » doit nous parvenir au plus tard mardi midi, au Bureau du « Libertoire », 186, boulevard de la Villette, Paris (19^e).

Les 32^e fascicule (page 1439 à page 1536 inclus) de cet important ouvrage vient de paraître.

Nous en publierons le sommaire la semaine prochaine et nous dirons quelques mots des fortes et belles études qu'il contient.

S. F.

Notes administratives. — Nous organisons, au profit de l'E. A., une grande tombola : 10.000 billets à un franc et 200 lots (soit : 1 lot par 50 billets).

A tous nos abonnés, nous avons envoyé un carton de 20 billets à placer dans leur entourage ou à prendre à leur compte. Nous les prions de hâter le placement de ces billets, afin que le tirage de cette tombola ne se fasse pas trop attendre.

Nous demandons, en outre, à tous nos amis de nous envoyer des lots : on a toujours chez soi un objet d'utilité ou un objet d'agrément dont on peut disposer sans se gêner.

Nous avons déjà de beaux lots. Sous peu, nous en publierons la liste.

Il suffit d'envoyer les lots. Il suffit de nous en indiquer la nature et la valeur approximative. Le tirage fait, nous signalerons au donneur le nom et l'adresse du gagnant.

Cela évitera un transport onéreux.

Comme pour tout ce qui intéresse l'E. A., s'adresser pour tout ce qui touche à cette grande tombola, à Sébastien Faure, 20^e, Pixérecourt, Paris (20^e). Chèque postal Paris, 733,91.

Les 32^e fascicule (page 1439 à page 1536 inclus) de cet important ouvrage vient de paraître.